



## Le pompier pyromane

En 1995, à l'occasion d'un discours sur l'Europe, François Mitterrand déclarait notamment : "Le nationalisme c'est la guerre". Cette phrase a évidemment marqué les esprits, car on peut difficilement oublier que c'est au cours de ses deux septennats que l'extrême droite nationaliste a vu son audience monter en flèche en étant utilisée par le pouvoir de l'époque pour affaiblir la droite "traditionnelle". Sauf que si cette tactique politicienne s'est avérée efficace, elle a durablement installé les Nationalistes dans le paysage politique français. Emmanuel Macron, n'étant pas issu de la même veine intellectuelle, tente de reprendre pour son compte les mots de son prédécesseur en affirmant, le 11 juin, lors d'un discours devant l'OIT\*, à propos de la montée des nationalismes en Europe : " Je crois que la crise que nous vivons peut conduire à la guerre et à la désagrégation de nos démocraties.". Et d'en rajouter sur les dégâts du "capitalisme débridé" et sur ses "erreurs" dans la gestion du mouvement des gilets jaunes.

Il fallait être d'une naïveté confondante pour croire un instant que ce discours serait annonciateur d'un fléchissement du président des riches, adepte déclaré du capitalisme, vers une politique plus sociale, plus tournée vers ceux qui galèrent un peu plus tous les jours.

Mais non... Les plans sociaux se succèdent, les tarifs de l'électricité explosent (voir page 12), la Sécurité sociale est de nouveau en déficit en raison des exonérations sociales massives accordées aux entreprises auxquelles il faut ajouter les "primes Macron" de ce début d'année et dont la reconduction a été d'ores et déjà actée par le gouvernement. Les prix des carburants sont toujours aussi élevés et le gouvernement vient de décider, tout seul (même la CFDT n'a pas signé, c'est dire), d'une économie de 3,4 milliards d'euros sur le dos des chômeurs (voir pages 4 et 5).

Quant à la réforme des retraites à venir (voir page 11), elle n'a pour ambition que de baisser les pensions de tous, sous prétexte d'une harmonisation. Le pouvoir joue sur le fait qu'en supprimant quelques avantages à certaines catégories professionnelles, il obtiendra l'assentiment de la partie de la population qui n'en bénéficie pas. C'est sur ce type de réactions détestables que s'appuie depuis le début la méthode Macron visant à opposer les citoyens entre eux pour mieux les manipuler. Tout cela avec l'aide incontestable des grands media toujours prompts à collaborer à l'enfumage collectif (voir page 12).

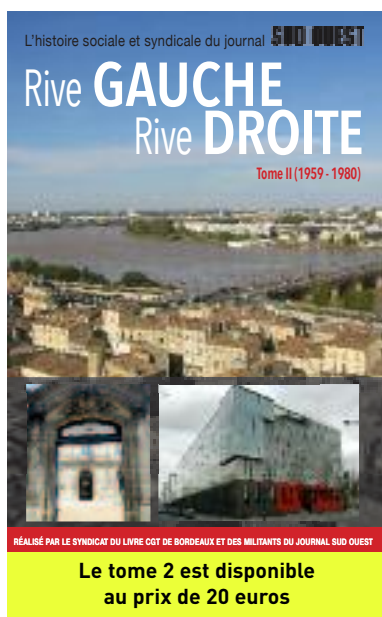
Alors quand Macron nous parle de crise pouvant conduire à la guerre... on croit rêver. C'est le pompier pyromane. La crise c'est lui et la continuité de cette politique régressive. Elle favorise le rejet du politique et jette une partie de l'électorat populaire dans les bras de l'extrême droite qui tente de mettre sous l'étouffoir ses fondements racistes et xénophobes pour mieux l'attirer. Ce qui va plutôt bien à Macron qui peut ainsi se présenter comme le rempart face au nationalisme, etc.

Alors, pour faire bonne mesure, il est bon de se souvenir de cette citation tirée d'un discours de Jaurès en 1895 : " Le capitalisme porte en lui la guerre comme la nuée porte l'orage". L'Histoire a malheureusement montré qu'il avait raison et que le capitalisme s'accommode tout à fait du nationalisme quand il ne remet pas en cause ses intérêts. Macron, un barrage au nationalisme ? Allons donc...

\* lire la lettre de Philippe Martinez en pages 4 et 5.

Serge AUDONNET  
 Secrétaire de la section

**PASSEZ VOS COMMANDES**



### REFERENDUM D'INITIATIVE PARTAGEE

Vous souhaitez affirmer le caractère de service public national de l'exploitation des aéroports de Paris : cliquez sur le lien suivant :  
[https://www.referendum.interieur.gouv.fr/initiatives\\_encours](https://www.referendum.interieur.gouv.fr/initiatives_encours)

# Ils resteront dans notre mémoire



**Denise CHARRIAUD**  
[1928-2018]

Denise était une figure du Syndicat du Livre de Bordeaux. Toute sa vie de salariée, elle fut syndiquée et militante.

Elle était du genre à ne pas se laisser marcher sur les pieds et à ne pas mettre ses convictions dans sa poche quelles que soient les circonstances.

Elle a notamment travaillé, avec son époux, au service des Expéditions du journal «Sud Ouest» comme CDD. Mais à cette époque, l'antériorité comme critère d'embauche n'était pas encore la règle et elle ne fut jamais titularisée. Sans doute faut-il y voir le fait que CDD ou pas, elle ne s'en laissait pas conter.

Elle fut une véritable militante active, disponible et chaleureuse. A la retraite elle a très longtemps fait partie du bureau de la section des retraités et était encore syndiquée il y a peu.

Elle est décédée à la fin du mois de novembre 2018 à la RPA Chantecrit, à Bordeaux.

Nos pensées vont à sa famille, ses ami(e)s et ses camarades.

---

## **Michel SYMPHORIEN**

[1933-2017]

C'est un an et demi après que nous est parvenue l'annonce du décès de Michel Symphorien le 18 septembre 2017, intervenu soudainement. Notre confusion est totale, mais notre tristesse n'en est pas moins vive.

Michel était né en décembre 1933.

Entré à la SAPESO à 21 ans, il fit toute sa carrière dans les services « employés », notamment celui de la sécurité, jusqu'à sa retraite à l'âge de 60 ans. Il avait rejoint les rangs syndicaux suite à l'efficacité de Christian Bravo, précisément.

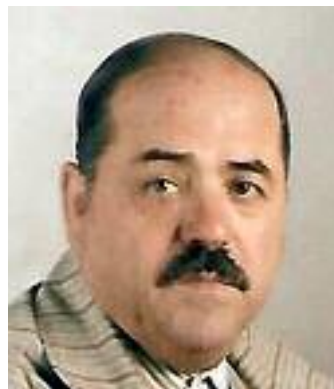
Courtois, sa gentillesse était réelle. Il remplissait ses fonctions avec tact et une parfaite loyauté vis-à-vis de tous dans l'entreprise.

Nous partageons encore toute la peine de son épouse.

**Gabriel BULOT**

---

Nous avons également appris avec tristesse le décès de **Jean-Marie VASQUEZ**. Journaliste à «Sud Ouest», il fut, côté rédaction, l'artisan principal de la création, en 2012, de SOM-CGT, section regroupant les ouvriers, les employés, les cadres et les journalistes. Au-delà de ses qualités professionnelles, nous saluons avec respect l'indépendance d'esprit dont il a su faire preuve vis-à-vis d'une hiérarchie majoritairement hostile à l'idée qu'un journaliste reconnu de « Sud Ouest » prône une alliance avec le syndicat « CGT du Livre ».



**Christian BRAVO**  
[1935-2019]

C'est avec beaucoup de tristesse que, le 19 mars 2019, nous étions présents aux obsèques de Christian qui ne pouvait plus vivre sans son épouse décédée quelques mois auparavant.

Christian était né fin novembre 1935. Son adolescence l'avait conduit à s'engager dès 18 ans dans l'armée pour l'Indochine, la France y menant une guerre coloniale. Celle-ci prit fin en juillet 1954, suivie immédiatement par une autre, en Algérie.

On doit penser qu'il fut convaincu de la totale injustice des événements dans lesquels il fut alors entraîné puisque, à son retour à la vie civile, il s'engagea sur le plan politique et syndical. Ainsi, il adhéra et milita au Syndicat CGT de la métallurgie en entrant à la SAFT.

De son militantisme à la SAFT, il était assez fier. Désigné par la CGT de la SAFT pour participer à un congrès de la CGT, il avait reçu le soutien financier de ses camarades qui avaient tendu un drapeau rouge à la sortie de l'usine pour recueillir les fonds nécessaires à son déplacement. Puis, lorsqu'il fut embauché à «La France», il adhéra au Syndicat du Livre de Bordeaux. Dans cette entreprise il s'investit énormément et, passé à «Sud Ouest», il continua de militer. Dès 1973, il fut élu au Comité d'entreprise de la SAPESO (avant la fusion SAPESO/SAISO) et au nouveau Comité d'entreprise de la SAPESO en 1975. Il fit ainsi partie du trio (avec Roger Dupeyron et Christian François) qui effectua la fameuse tournée des agences en 1975-1976 pour porter la bonne parole de la CGT. Parallèlement il était devenu le secrétaire de la section syndicale CGT des employés, responsabilité qu'il exerça de nombreuses années et au cours de laquelle il démontra toutes ses qualités d'homme et de militant.

Réélu au Comité d'entreprise en 1977, il en devint, en 1980, un des représentants syndicaux, pour les ouvriers/employés en compagnie d'Yvon Ratier et de Robert Roux.

A «Sud Ouest» Christian s'investit également beaucoup au niveau des retraites pour ses camarades et était particulièrement attentif aux conditions de travail des vendeurs salariés, notamment ceux du Pays basque.

Difficile de résumer en quelques lignes une vie si riche de militantisme et d'engagement. Ceux qui l'ont côtoyé savent quel homme intègre et droit il était. Une sorte de modèle de militant qui inspirait le respect. Il faisait partie de ceux qui refusent absolument de réclamer quoi que ce soit pour eux-mêmes. Y compris quand une injustice flagrante leur est faite comme ce fut le cas pour Christian vers la fin de sa carrière où quelques directeurs revanchards lui firent, en quelque sorte, payer de n'avoir jamais trahi ses camarades et ses convictions.

A sa famille, à ses proches, nous adressons nos sincères condoléances.

**Gabriel BULOT**

# Autonomie et grand âge : un enjeu de société



Le gouvernement a confié à Dominique Libault, directeur de l'EN3S (Ecole nationale supérieure de sécurité sociale) le soin de piloter une concertation dénommée « Grand âge et autonomie » et d'établir un rapport.

Malheureusement, de l'aveu même de Dominique Libault, c'est à coût constant, voire avec l'ambition de faire des économies pour l'assurance maladie, que la "concertation" a été menée. Lorsque l'on sait que d'ici 20 ans ce sont 2 millions de personnes qui se trouveront en perte d'autonomie (1,3 million aujourd'hui), on comprend que les mesures budgétaires de l'État seront largement insuffisantes pour répondre aux questions de la présence humaine, de la revalorisation des carrières et des salaires, de l'accessibilité financière en diminuant le reste à charge pour les familles des résidents en EHPAD.

## A budget constant

En effet, le rapporteur indique que ces questions devraient être traitées à budget constant par un redéploiement des ressources déjà existantes comme le Fonds des réserves des retraites, les excédents d'autres branches de la Sécurité sociale ou les sommes libérées en 2024 par l'extinction du remboursement de la dette sociale. Mesures qui ne sont financées que par les salariés et retraités au travers de leurs cotisations.

Comme le dit lui-même Dominique Libault : "*cela nécessite des efforts de priorisation des dépenses, notamment dans les autres branches de la Sécurité sociale. À terme, l'organisation que nous suggérons permettrait de dégager de fortes économies pour l'Assurance maladie.*" Autrement dit, comme toujours avec Macron, on va prendre aux uns pour donner aux autres.

## Un énorme défi démographique

La CGT a l'exigence d'une loi sur la prise en compte de la perte d'autonomie répondant réellement aux enjeux de la société et répondant aux besoins des personnes âgées et handicapées.

La prise en charge de la perte d'autonomie constitue un énorme défi démographique et financier qu'aucun gouvernement n'a osé jusqu'alors relever. Il faudra d'ici 20 ans affecter près du double des 30 milliards actuels dont 24 milliards pris en charge par la solidarité nationale.

## Le droit à l'autonomie

Pour la CGT engagée dans une campagne de reconquête de la Sécurité sociale, la prise en charge de la perte d'autonomie ne peut se concevoir qu'en intégrant « le droit à l'autonomie » dans la branche maladie de la Sécurité sociale. Il est possible de financer ce droit nouveau avec, entre autres, l'arrêt des exonérations des cotisa-



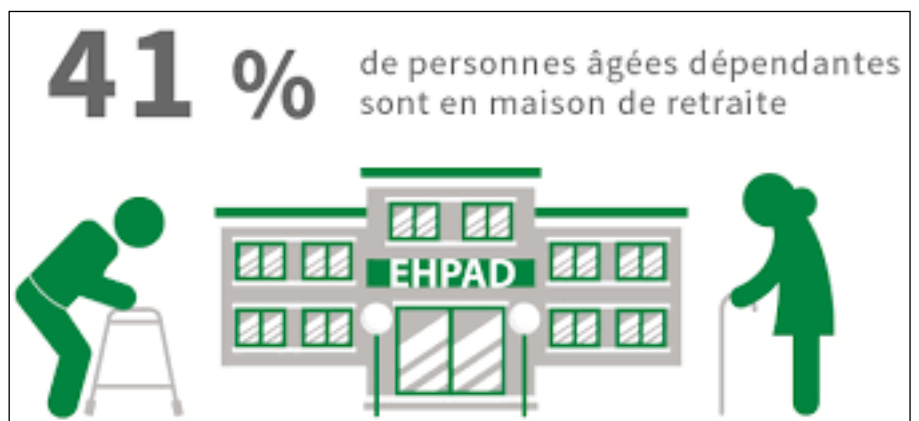
tions qui atteignent cette année 50 milliards (30 milliards d'exonération + 20 milliards de CICE transformé en baisses de cotisations).

## Créer un service public de l'autonomie

La CGT revendique la création d'un grand service public de l'autonomie regroupant et intégrant l'ensemble des personnels concernés (que ce soit à domicile ou en établissement), ce service public aurait en charge d'offrir à toutes les personnes en perte d'autonomie un service de proximité dans les meilleures conditions et à égalité sur l'ensemble du territoire avec des personnels mieux formés et mieux rémunérés. Pour la CGT, 200 000 créations d'emplois sont nécessaires aujourd'hui dans les EHPAD. Pour la CGT, la question de la prise en compte de la perte d'autonomie passe par des politiques de prévention ambitieuses tout au long de la vie et notamment sur les lieux de travail et lors du passage à la retraite et, ce, jusqu'au grand âge.

Nous demandons la suppression de la discrimination entre les moins de 60 ans qui bénéficient d'une prestation compensatrice du fait de leur handicap et les plus de 60 ans qui bénéficient de l'allocation de la perte d'autonomie dans la mesure où le différentiel des prestations est de 6 milliards d'euros par an au détriment de ceux en perte d'autonomie.

La CGT appelle l'ensemble des personnels des EHPAD, des services de l'aide à domicile, les salariés, les retraités, à se mobiliser pour gagner un grand service public de l'autonomie, financé par la Sécurité sociale.





# La déclaration de Philippe Martinez suite au coup

*Monsieur le Premier Ministre,  
Madame la Ministre du Travail*

Vos annonces ce matin me renvoient au discours prononcé par le Président de la République devant l'OIT (Organisation internationale du travail) la semaine dernière fustigeant le capitalisme débridé. Il y a loin de la coupe aux lèvres. Nous célébrons le centenaire de l'OIT autour du thème l'avenir du travail des milliers de manifestants étaient réunis, d'abord vendredi dernier, pour réclamer l'égalité entre les femmes et les hommes, et hier, encore, pour qu'enfin une convention internationale protège tous les travailleurs dans le monde dont plus des deux tiers travaillent dans le secteur informel sans aucune protection sociale.

**Le double langage pour tromper.** Et vous, vous n'entendez pas le Président de la République s'engager devant les nations réunies à Genève et vous annoncez une réforme régressive, tant pour le travail que pour les chômeurs. Qui de votre binôme gouvernemental doit-on croire? Que signifie ce double langage? Vous annoncez la mise en application dans toute sa brutalité des économies que vous comptez faire au détriment de la protection des plus fragiles de ceux qui sont privés du droit de travailler.

Vous venez de les confirmer c'est moins 3,4 milliards d'euros. Depuis votre lettre de cadrage de septembre dernier, tout est dicté par un double impératif :

- Une réforme financière qui nie les besoins en protection sociale;
- Une culpabilisation des salariés privés d'emploi comme s'ils étaient responsables d'être au chômage ou en contrat précaire.

**La responsabilité du capitalisme débridé...** Je croyais, comme le Président de la République, que le responsable c'était le capitalisme débridé ... d'aucun aurait dit la finance...

Vous rompez avec l'universalité des droits en stigmatisant les cadres alors, qu'une fois encore, le Président exige des droits universels partout dans le monde toujours devant l'OIT Les mots ont un sens, Monsieur le Premier Ministre, ils

renvoient à la construction de notre système de sécurité sociale et à le dévoyer sans cesse, vous créez la désillusion, la colère et le rejet du politique. Vous êtes pris en flagrant délit de manipulation de l'opinion pour mieux justifier vos restrictions budgétaires alors que les employeurs usent et abusent, en toute liberté, de la précarité, précarité que vous avez encouragée par vos lois contre le code du travail.

**De fausses affirmations.** Cela est pourtant démontré par toutes les études sérieuses, y compris de l'UNEDIC et de Pôle Emploi, personne ne croit un mot de l'affirmation « qu'un chômeur sur cinq gagne plus au chômage qu'en travaillant » ou que les cadres restent au chômage plus longtemps volontairement.

Doit-on vous rappeler que moins d'un chômeur sur deux est indemnisé et que les fraudeurs ne représentent que 0,4 % des allocations, tandis que l'UNEDIC a démontré que tous les chômeurs cherchent du travail stable en CDI et à temps plein...

Vous nous présentez un bonus-malus limité à quelques secteurs : le bonus en soi est déjà un cadeau, un de plus, et là pour le coup sans souci des comptes de l'UNEDIC. C'est à dire que vous récompensez les entreprises qui respectent la Loi!

Votre malus se présente sous forme d'une micro sur cotisation, qui s'appliquera à seulement à sept secteurs d'activité, alors que la précarité est partout.

**Les gros donneurs d'ordre épargnés.** Vous avez ignoré la proposition de la CGT de mettre à contribution les gros donneurs d'ordre, ceux qui organisent le travail et imposent la flexibilité à leurs sous-traitants. Les plus grosses entreprises peuvent se frotter les mains et nous comprenons aussi l'inquiétude de certaines petites entreprises, dont l'emploi est souvent la variable d'ajustement des grands groupes Vous annoncez des mesures sur les CDD d'usage. 4 ans après un rapport IGAS trop dérangeant pour être publié immédiatement, cela se limite à une surcotisation sans faire le tri entre ce qui relève réellement du CDD, par usage ou non, de ce qui

# de force du gouvernement sur l'assurance chômage

relève de l'abus. Nous le proposons pourtant à chaque occasion, notamment, dans toutes les négociations des branches concernées.

## **Mesures démagogiques et dangereuses.**

Vous introduisez une dégressivité des allocations les plus hautes: c'est une mesure démagogique et dangereuse. Démagogique, parce que vous savez très bien qu'il s'agit d'agiter un leurre pour mieux justifier d'une réforme soi-disant équilibrée où l'on tape sur tout le monde, mais bien évidemment en volume en grande partie sur les plus faibles.

Dangereuse, parce que remettre en cause les indemnités de quelques centaines de cadres, qui peuvent avoir des difficultés réelles à retrouver du travail surtout après 50 ans. C'est remettre en cause la solidarité entre les professions qui fondent le régime d'assurance chômage, et plus globalement tout le système de protection sociale.

**300 000 personnes sans allocations.** Nous découvrons les mesures remettant en cause le calcul de l'allocation, bien évidemment à la baisse. Alors, ayez un peu de courage et annoncez la vérité des prix donc la réalité des baisses des allocations. Vous confirmez une mesure évoquée uniquement par un article de presse, dont vous n'avez jamais parlé avec les organisations syndicales. Le relèvement du seuil d'ouverture de droit à six mois sur une période de recherche d'affiliation réduite à 24 mois.

Rien que cette mesure va exclure de toute indemnisation environ 300 000 personnes. Cela représente en moyenne, pour ces catégories, une perte de 300 euros par mois. Pour les travailleurs en contrat précaire ce que vous annoncez c'est en moyenne une perte d'au moins 100 euros par mois.

**Un chômeur indemnisé sur trois.** Certaines d'entre elles vont se retrouver aux minima sociaux et beaucoup de femmes, par exemple dans l'aide à la personne ou le nettoyage, seront encore plus dépendantes de leurs conjoints ou plonger dans la misère pour les familles monoparentales. Ces mesures aboutiront à un chô-

meur indemnisé sur trois. Et celles et ceux qui seront au RSA, pas d'inquiétude leur tour viendra avec la réforme des minima sociaux, dont certains rapports parlent de faire 3,5 millions de perdants...

**Des mesurette pour faire illusion.** Et pour tenter de faire bonne mesure, quelques milliers de salariés démissionnaires et de très rares travailleurs faussement indépendants auront droit à une aumône. Ces mesures sont une insulte aux chômeurs, de plus en plus souvent des travailleurs précaires, qui peuplent, à leur corps défendant, les catégories B et C de Pôle Emploi, lesquels sont encore et toujours en augmentation selon un flux continu depuis plus de 10 ans.

Puisque vous avez interrompu les discussions sur la convention tripartite, tout cela devient une pure décision autoritaire de l'État, sans aucune précision sur les moyens que l'État compte mettre sur le service public de l'emploi et l'accompagnement des privés d'emploi. Assumez donc seules vos régressions sociales

**Garantir un revenu de remplacement.** Je vous rappelle les propositions de la CGT auxquelles vous avez fait semblant de vous intéresser: Nous proposons la mise en place d'une sécurité sociale professionnelle, pour garantir à tous ceux qui sont privés d'emploi un revenu de remplacement.

À l'inverse, vous allez faire baisser le ratio du nombre de chômeurs indemnisés à un sur trois. Avec une allocation tellement rabaissée qu'elle se rapproche d'un forfait, vous allez droit à l'inverse vers un système extrêmement simplifié d'allocation de base. Avec la suppression de la cotisation salariale et son remplacement par la CSG, vous sortez de la solidarité interprofessionnelle pour un système de charité publique.

Concoctée par des personnes qui ne connaissent le chômage et la pauvreté que par les statistiques, cette réforme est sexiste, néfaste aux jeunes comme aux seniors.

**Vous devriez faire attention, les révoltes sont possibles, surtout quand la population n'a plus rien à perdre!**

*le 18 juin 2019*

# Assemblée générale de la section des retraités

12 mars 2019 - Chalet de la CMCAS du stade Brocas

44 camarades assistaient à cette assemblée générale tenue, comme tous les ans, dans le chalet de la CMCAS du stade Brocas mis gracieusement à notre disposition.

Invités : Mario Ciona (secrétaire général du syndicat du Livre CGT de Bordeaux), Annie Guillot (USR), François Pasqualinotto (délégué syndical SOM-CGT à "Sud Ouest").

\*\*\*

Bertrand Bernard (ci-contre), retraité depuis peu, est désigné à l'unanimité comme président de séance.

## HOMMAGE AUX DISPARUS

Jean-Luc VALEGEAS, administrateur de la section, donne lecture d'un hommage aux camarades disparus depuis notre dernière assemblée générale. A l'issue de cette lecture, l'assemblée observe une minute de silence en hommage à nos camarades disparus.

## RAPPORT D'ACTIVITE ET INTRODUCTION AUX DEBATS

Serge AUDONNET, donne lecture du rapport suivant :

*Chers camarades. Notre dernière assemblée générale s'est tenue le 6 mars 2018 et le bureau de la section s'est réuni 12 fois entre le 15 mars 2018 et le 5 mars 2019.*

*La première réunion de bureau qui a suivi notre AG a reconduit le secrétariat précédent soit Serge AUDONNET, secrétaire de la section, Jean-Luc VALEGEAS administrateur général, Philippe CRUCHON trésorier et Philippe SAPHORES au poste de responsable de la diffusion de "Vie Nouvelle".*

*L'année 2018 a été marquée jusqu'à l'été par la lutte exemplaire des cheminots contre la réforme de leur statut. La section des retraités a appelé à toutes les manifestations organisées en soutien à nos camarades. Mais force est de constater que le gouvernement et sa majorité à l'Assemblée nationale sont passés en force.*

*Notre section a continué à appeler ses adhérents à participer à toutes les manifestations unitaires des organisations de retraités. Ces manifestations rassemblent de plus en plus de participants et celle du 15 mars 2018 a été un sommet dans le genre à Bordeaux pour une manif de retraités.*

*Lors de sa réunion du 10 avril 2018, le bureau de la section a décidé de faire un don de 1 000 euros à la caisse de grève de la CGT pour soutenir les luttes en cours.*

*La section a déposé une gerbe et apposé une plaque sur la tombe de notre camarade René Terrier, à l'occasion de l'anniversaire des 30 ans de sa disparition.*

*Activité statutaire. Une délégation du syndicat du Livre de Bordeaux a participé au Comité général de la FILPAC à Rennes les 28 et 29 mars 2018. Lors de sa réunion du 9 octobre, le bureau de la section a coopté à l'unanimité Bertrand Bernard, comme nouveau membre du bureau.*

*Notre section a également participé au Congrès de l'USR qui s'est tenu les 11 et 12 octobre 2018. Bertrand Bernard, a cette occasion, a été élu en remplacement de Lucien Lorreyte comme membre du Conseil départemental de l'USR Gironde en compagnie de Philippe Cruchon. Les congressistes ont offert une*



Christian FRANÇOIS, Mario CIONA, Bertrand BERNARD, Serge AUDONNET, Jean-Luc VALEGEAS, François PASQUALINOTTO, Annie GUILLOT.

*médaille à Lucien pour le remercier du travail effectué toutes ces années dans cette instance.*

*Bien que la procédure adoptée par la Confédération pour la désignation des délégués au 52<sup>e</sup> congrès soit très alambiquée, la section a désigné à l'unanimité, le 6 novembre, de présenter Bertrand Bernard comme délégué mandaté par l'UFR.*

*Notre section a également participé à la Journée René-Faure organisée le 24 octobre 2018 avec pour thème la réforme des retraites. Concernant l'Union Fédérale des Retraités FILPAC, notre section a toujours ses représentants au Conseil national et au bureau national et à la commission de contrôle.*

*Le prochain congrès de l'UFR se tiendra dans la deuxième quinzaine de septembre 2019. Il apparaît de plus en plus évident qu'il va être nécessaire de trouver la relève car le secrétaire de l'UFR et son trésorier ont très largement dépassé la barre des 80 ans et ils ne seront pas éternels.*

## Autres activités.

*Depuis notre précédente AG, la section a publié deux numéros du "Livre bordelais" des retraités (juin et décembre 2018). Enfin, le deuxième tome de "Rive gauche/rive droite" est terminé. Inutile de dire que quelques camarades se sont particulièrement impliqués dans cette opération, à commencer par son auteur, qui présentera tout à l'heure cet ouvrage.*

## Introduction au débat

*Comme indiqué l'an passé, les réunions de bureau débutent leur ordre du jour par un point sur la situation sociale et politique. Il faut croire que ces débats sont intéressants vu le nombre de présents à ces réunions, bien souvent de l'ordre de 80 à 90 % des élus à chaque fois.*

*On se souvient que lors de notre dernière AG, le compte rendu d'activité faisait état des débats que nous avons eu au cours des réunions de bureau autour des enjeux de l'Élection présidentielle. Un certain nombre d'entre nous redoutaient qu'un vote Macron pour faire, comme on dit, "barrage" au Front national nous revienne en boomerang par la suite.*

*Les craintes exprimées en ce sens se sont avérées parfaitement justifiées puisque Macron n'a cessé de nous asséner ses réformes rétrogrades au nom de la légitimité obtenue dans les urnes, faisant ainsi, sciemment, l'impasse sur le vote par défaut dont il a fait l'objet de la part de très nombreux électeurs.*

*La prochaine réforme d'ampleur à venir concerne notre système de retraite. Comme pour les autres réformes, une préten due concertation a été engagée par Delevoye. Elle n'a pour but que de noyer le poisson et d'atteindre l'objectif tracé : la retraite par points avec une baisse des pensions à la clef.*

*Au niveau de la section de Bordeaux, comme d'ailleurs de l'UFR avec son journal "Ensemble", nous tentons de vulgariser le sujet en informant nos syndiqués. Pour en avoir discuté avec quelques élus actifs, je ne suis pas certain qu'il y ait beaucoup d'informations et de débats sur le sujet dans les entreprises. Ce n'est sûrement pas le meilleur moyen de préparer à la mobilisation qui va être nécessaire pour contester le projet de Macron. D'autant que les syndicats dits "réformistes" sont à la manœu-*



Le président de séance.



# Assemblée générale de la section des retraités

12 mars 2019 - Chalet de la CMCAS du stade Brocas

vre et prêts à "négocier" ce recul social au nom de la modernité. Il s'agit pourtant d'un véritable choix de société préfigurant la place des retraités dans la Société.

Nous disions le 8 mars 2018 que "le rôle de notre section est donc, à son petit niveau, d'informer et de mobiliser les retraités pour arriver, au plus vite, à la nécessaire amplification de la contestation de l'éternelle politique d'austérité et pousser à l'avènement d'une politique alternative crédible."

Hé bien, il y a une contestation qui a pris sacrément corps en 2018 : le mouvement des "gilets jaunes" débuté le 17 novembre dernier.

Certes ce n'est pas à l'appel de la CGT que ce mouvement a débuté. Mais force est de constater qu'il porte de plus en plus fort des revendications que nous portons depuis bien longtemps. On ne peut donc que s'en réjouir. D'autant que si cette révolte a été quasiment soutenue par les patrons quand il s'agissait d'éradiquer les taxes, les impôts et les cotisations sociales, il semble bien qu'aujourd'hui c'est de l'augmentation du SMIC, des salaires, des pensions qu'il est de plus en plus question... et là, on entend beaucoup moins le soutien patronal voire celui de certains politiques.

Bien évidemment la contestation en cours doit nous faire réfléchir sur notre implantation dans les entreprises où travaillent les salariés "gilets jaunes". Souvent de petites entreprises où le syndicalisme est à la fois indésirable pour le patron et rejeté par le salarié. Qu'il soit indésirable pour le patron n'est pas étonnant en soi, surtout lorsqu'il s'agit d'un syndicat CGT. Mais rejeté par les salariés, cela pose problème. Certes l'image donnée de la CGT à toute occasion par les medias participe beaucoup à dénaturer la réalité du syndicalisme porté par la CGT.

Mais tout n'est pas de la faute des autres. Nous avons notre propre responsabilité lorsque nous pratiquons à outrance une forme de syndicalisme institutionnel, éloigné des salariés et de leurs préoccupations quotidiennes. C'est d'ailleurs ce que Philippe Martinez a déclaré récemment en reprenant les mots employés par Krazu ou Séguy en parlant du "syndicat du carreau cassé et de la feuille de paye". Sous ces termes un peu désuets, il faut entendre qu'il s'agit pour les syndicalistes CGT, par leurs actions et leurs pratiques au quotidien, de gagner ou conserver la confiance des salariés. Ce n'est qu'à cette condition qu'ils peuvent tenir un discours portant sur des changements de société et amener le plus grand nombre à se mobiliser, conformément aux statuts de la CGT, "pour la défense de leurs droits et intérêts professionnels, moraux et matériels, sociaux et économiques, individuels et collectifs prenant en compte l'antagonisme fondamental et les conflits d'intérêts entre salariés et patronat et entre besoins et profits". Ce qui, de fait, fonde son caractère de masse et de classe.

C'est pourquoi, on peut acter favorablement qu'en ne se prêtant pas à la mascarade du "grand débat" organisé par Macron pour Macron, la confédération CGT a donné ainsi un signal fort et cohérent. Restera à confirmer cette "orientation" qui ne devrait pas manquer d'être un des sujets brûlants du 52<sup>e</sup> congrès de la CGT.

## DEBAT

Bertrand Bernard, qui a participé à toutes les manifestations des gilets jaunes depuis le 17 novembre, donne les dernières informations concernant les échanges qui ont lieu au niveau de l'Union locale CGT de la Presqu'île rive droite entre un collectif de gilets jaunes et une intersyndicale (CGT, FSU, Solidaires, FO Transports). Il indique notamment que justice salariale, sociale et fiscale constituent l'essentiel des thèmes abordés dans cette réunion de 127 participants. Le RIC (referendum d'initiative citoyenne), tant mis en avant par les medias, n'est pas majoritaire, y compris parmi les gilets jaunes.

Mario Ciona indique que le sujet de notre positionnement, face aux manifestations des gilets jaunes, a été abordé lors de la dernière CE de l'UD. Il n'y a pas eu de souhait majoritaire pour appeler à manifester avec les gilets jaunes. Ce qui n'empêche pas de se rejoindre dans des actions pour des revendications que nous portons aussi.

Jean-Philippe Rauzet évoque des débats houleux entraînant un conflit familial lié à la situation sociale actuelle avec notamment des désaccords face aux manifestations des gilets jaunes. Il considère que la façon d'agir du gouvernement est très unilatérale. Macron monopolise la parole. Il n'y a pas d'opposition politique crédible. Il se dit choqué par les 2 000 blessés au cours des récentes manifestations en France. Il parle également de l'indignation des retraités, de la CSG, du rôle des medias et des journalistes. Enfin il dit être opposé à tous les crédits d'impôts.

Jean-Louis Mensan fait part de son ressenti sur le discours formaté des gouvernants, ce qui est diffusé par les medias radio-phoniques et la presse écrite. Il cite par exemple un ministre qui a déclaré vouloir « chasser les angles morts du pouvoir d'achat ». Il s'insurge également contre la façon dont tout ce qui touche à la santé est abordé par le pouvoir : mise en concurrence, médicaments sur Internet, minutage dans les soins par soucis de productivité.

Un débat s'engage sur les différences nécessaires à faire entre crédit d'impôts, défiscalisation, niches fiscales, optimisation fiscale et fraude fiscale.

Gabriel Bulot rappelle les propositions de la CGT sur la fiscalité : s'attaquer aux niches fiscales et à la fraude fiscale. Il rappelle que la CSG c'est de l'argent extorqué aux retraités et que par ailleurs les organisations de la CGT font sonner l'alarme sur les retraites.



# Assemblée générale de la section des retraités

12 mars 2019 - Chalet de la CMCAS du stade Brocas



Jean-Philippe RAUZET



Jean-Marie DARMUZEY



Jean-Louis MENSAN



Janic MARQUES



Jean-Claude DEMEY

*Janic Marquès*, évoquant Brassens et quelque-uns de ses écrits constate qu'il y a beaucoup de travail à faire sur les terrains en friche car beaucoup n'ont pas sur ces sujets les mêmes idées que nous.

*Jean-Marie Darmuzezy* parle de la disparition des emplois aidés qui sont une véritable catastrophe pour beaucoup de personnes notamment celles travaillant dans les associations.

*Jean-Louis Mensan* dit que la dette publique rapporte. Il compare avec l'achat d'une maison qui généralement endette son propriétaire qui est donc plus pauvre. Pourtant il s'agit d'un investissement. Il constate également que l'on parle enfin des effets de la politique salariale en Allemagne, pays cité en modèle par beaucoup de nos experts patentés. La pratique des « salaires à zéro euros » s'est beaucoup développée car les patrons y ont vu une aubaine et favorisent l'emploi de ses salariés pauvres à tel point que ce sont aujourd'hui des millions de salariés qui se retrouvent dans la misère. Il raconte également les conditions dans lesquelles a été établi le fameux 3% de déficit mis en avant par l'Europe. Ses « inventeurs » en rient encore car bien incapables d'expliquer pourquoi 3 % et non pas 2% ou 4%. Enfin il se déclare favorable à payer des impôts et contre la suppression de la taxe d'habitation.

*Jean-Luc Valegeas* fait remarquer que pendant le « Grand débat », la politique de Macron ne s'arrête pas avec notamment l'augmentation de 10 % des produits alimentaires sans la moindre obligation de retour vers les producteurs.

*Jean-Claude Demey* souhaite que l'on revienne à l'origine de ce qui a déclenché le mouvement des gilets jaunes avec des familles qui ne vivent pas. Il cite l'exemple d'une personne qu'il connaît ayant 1200 euros par mois. Chez elle il fait 16° car elle ne chauffe pas. Il n'y a plus d'argent à partir du 10 du mois et rien n'est possible au plan de la santé lorsqu'il s'agit de payer de sa poche.

*Jean-Louis Mensan* dit que le drame c'est qu'il y a toujours un coupable pour expliquer les causes de votre malheur. Il faut entendre BFM Business parler des « fraudeurs » des Restos du cœur... c'est la phobie des pauvres.

*Serge Audonnet* ajoute que la méthode Macron consiste toujours à mettre les gens en opposition. Sur la CSG, il baisse pour les plus petites pensions mais pas pour les autres, on voit bien venir qu'il va réindexer les pensions de retraites, mais seulement les plus basses. Et sa logique est celle du partage mais uniquement dans un périmètre qu'il restreint volontairement. Ainsi ce qu'il donne à l'un, il le prend toujours à l'autre au nom de « l'équité ».

## LES INFOS SUR LA PRESSE ET LE LABEUR

*François Pasqualinotto*, délégué syndical à «Sud Ouest» dit que la presse écrite subit également les conséquences de cette politique. Pour les futures élections professionnelles, il n'y aura plus qu'une seule instance (CSE) en lieu et place des trois pré-

cédentes : CE, DP, CHSCT. Moins d'élus et moins d'heures de délégation. La parité en fonction de la représentativité du collègue (60% d'hommes et 40% de femmes dans le premier collège). Compte tenu du manque de candidates, cela va nous amener à composer nos listes de prête-noms qui ne seront là que pour répondre à l'aspect légal.

Concernant l'entreprise elle-même, SAPESO et le Groupe sont sortis d'une situation d'endettement. Le socle est dorénavant solide pour investir. La diffusion se casse la gueule : SOD à 210 000 exemplaires et SOQ à 225 000 exemplaires imprimés soit à peu près 200 000 vendus. Les patrons continuent de faire semblant de croire que les développements numériques peuvent endiguer le phénomène. Les résultats à venir pour 2020 et 2021 sont annoncés comme mauvais. Nous sommes entrés dans l'ère du Web First qui veut dire que les journalistes écriront dorénavant en premier pour le Web.

Le regroupement des conventions collectives de la PQR, PQD et PHR est en cours de discussion au plan national.

Tout en précisant qu'il avait averti François en début de matinée qu'il poserait cette question, *Michel Fortin* demande si la section syndicale de Sud Ouest est toujours à la CGT ?

*François Pasqualinotto* répond que oui évidemment. Les documents du 52<sup>e</sup> congrès montrent que la CGT a bougé, même à la FILPAC. Les nouvelles générations d'élus n'ont pas les mêmes convictions et les mêmes approches politiques et culturelles que celles des anciens. Mais il n'y a pas de changement sur le fond. La CGT évolue à Sud Ouest comme la société.

*Jean-Louis Mensan* pense qu'il faut continuer d'être persuadé, qu'y compris dans l'action syndicale, le seul moyen d'être écouté par un patron est la crainte du syndicat. Ce n'est pas possible si, comme je l'ai malheureusement entendu, on part du postulat que l'entreprise n'a plus les moyens que l'on se batte.

*Gabriel Bulot* dit qu'on peut faire de la lutte de classes sans forcément le dire... Il pense qu'il serait important qu'il y ait une publication qui circule dans l'entreprise et qui mette en exergue l'intervention que François vient de faire lors de cette assemblée générale.

*François Pasqualinotto* raconte l'anecdote concernant le remplacement, au service Expédition, de Daniel Botta, parti récemment en retraite. Le patron semblant tergiverser, les mecs se sont mis « sur le cul » en demandant d'avoir dans le délai de 2 jours des engagements sur ce remplacement. C'est le patron en personne qui est venu les rassurer et donner ces garanties dans le délai exigé par les salariés. Il est donc évident que l'on enlève pas le rapport de force... qui reste le seul moyen de contraindre les employeurs. Il faut simplement le mesurer.

*Mario Ciona*, secrétaire général du syndicat, rebondissant sur une question posée par un camarade retraité et de la réponse apportée à celle-ci par François Pasqualinotto, apporte sa contri-



# Assemblée générale de la section des retraités

12 mars 2019 - Chalet de la CMCAS du stade Brocas



Alain PEYROUX



Michel RIVET



Annie GUILLOT



Gabriel BULOT



Philippe CRUCHON

bution sur la perception possible que certains anciens du journal «Sud Ouest» ont envers la section des actifs. Selon lui, c'est probablement le nombre, qu'ils jugent parfois assez faible, de communications de la section des actifs qui pourrait laisser penser à certains retraités que les revendications de cette section sont peu nombreuses. Pour autant cela ne signifie pas que les besoins des salariés ne sont pas exprimés et que les élus ne parviendraient pas à les porter à la direction puis à les solutionner. En termes de communication le site Fédéral s'est fait écho du travail très important réalisé par François Pasqualinotto sur les conventions collectives de la PQD et PQN. Le site Fédéral a repris également la communication du livre de Bordeaux qui incluait notamment la lettre de SOM CGT à M. VENRIES sur la situation des VCP du journal.

Sur les liens entretenus entre le syndicat du Livre de Bordeaux et SOM CGT, Mario indique qu'ils sont quasi permanents, et qu'encore hier il s'est rendu à «Sud Ouest», le matin, pour une réunion avec le directeur des ventes pour la situation des VCP et l'après-midi avec la direction de GSO Interactive pour la négociation d'un protocole CSE, puis débriefing avec leur section qui était dans les locaux mais occupée un peu plus tôt sur d'autres dossiers. Le secrétaire du syndicat informe également qu'il est invité à participer aux réunions du conseil syndical de SOM-CGT lorsqu'il est informé de sa tenue.

Sur la situation des sections hors presse, Mario explique que sa disponibilité rendue possible par notre organisation et nos statuts (et donc aussi moyens financiers...) lui permet de disposer de temps pour aller négocier les protocoles électoraux dans nombre d'entreprises de nos branches dans une période où fin 2019, toutes les entreprises de plus de 11 salariés seront censées se doter de CSE (ex DP/CE/CHSCT). Ces négociations ont permis d'aider aussi les candidats à se présenter en se sentant aidés par notre structure et nombre d'élections ont été remportées par nos candidats, le plus souvent sans autre organisation concurrente. Cela contribue à la représentativité aussi de la CGT certes dans nos branches mais aussi sur le territoire.

Notre implication sur le territoire a d'ailleurs amené le bureau Fédéral à choisir Bordeaux pour sa prochaine assemblée nationale générale du Travail qui se tiendra donc de manière décentralisée le 21 mai à la Bourse du travail. Cela ne s'est probablement pas fait depuis des décennies.

Mario est par ailleurs présent aux réunions paritaires du Travail. Il indique qu'il a été obtenu 1,6% d'augmentation sur les minima dans le Travail pour 2019. Comme malheureusement certains salariés sont payés au minimum de la grille conventionnelle, cela contribuera à ne pas être de trop éloigné de l'augmentation référencée des indices des prix à la consommation. Nous savons en effet que l'immense majorité des salariés du Travail sont dans des petites ou très petites entreprises et la négociation paritaire sur les salaires est suivie de près par ces salariés.

Rebondissant également sur une prise de parole d'un camarade retraité qui évoquait la nécessité de se former, il indique que la récente réforme de la formation professionnelle va impacter les salariés puisque, pour exemple, les budgets de formation du CIF seront divisés par deux... La monétisation du compte personnel de formation a toutes les chances de dévaloriser le contenu des formations et par ailleurs le paritarisme en matière de gestion de la formation va perdre son efficacité et influence.

Pour finir, Mario, qui est aussi vice-président de la Commission Paritaire Régionale pour les TPE en Nouvelle Aquitaine indique qu'au niveau des activités sociales et culturelles, représentants des employeurs comme syndicats de salariés sont en voie de trouver un accord pour permettre aux salariés dépourvus de CE d'avoir accès à une plate forme permettant de bénéficier d'offres et de prestataires plus avantageux que lorsque l'on est dépourvu de tous moyen (type comité d'entreprise).

Annie Guillot dit que les interventions de cette matinée sont très intéressantes. Elle parle de son expérience personnelle qui l'a vue menacée de chômage tout au long de sa carrière professionnelle. Elle considère que le libéralisme règne en maître depuis 40 ans. Il y a beaucoup de travail à faire à la CGT. Concernant le rôle des médias, elle rappelle le livre paru il y a déjà de nombreuses années "Les nouveaux chiens de garde" qui mettait en exergue la collusion entre pouvoir et journalistes. Elle considère que les choses n'ont pas beaucoup changé dans ce domaine. Elle pense par ailleurs que le plus difficile est de trouver la relève parmi les plus jeunes dans une société qui évolue et qui change.

## PRESENTATION DU TOME 2 DE RIVE GAUCHE/RIVE DROITE

Christian François, membre de la section des retraités de Bordeaux, est l'auteur de cet ouvrage qui retrace la vie syndicale et sociale au journal «Sud Ouest» à travers les procès verbaux des Comités d'entreprise successifs.

Le tome 1, paru en 2009, couvrait la période 1944/1958. Le deuxième tome fait état des événements pour la période 1959/1980. C'est notamment au cours de cette période que les bases du Comité d'entreprise de la SAPESO, tel que nous le connaissons, ont été posées. Christian souhaite présenter cet ouvrage à travers des souvenirs personnels et des épisodes marquants.

L'épisode qu'il évoque tout d'abord est la première réunion du Comité d'entreprise unique de la SAPESO suite à la fusion SAISO/SAPESO en 1974. Le deuxième est la visite en compagnie de Roger Dupeyron, alors secrétaire adjoint, de 38 agences régionales et locales de Sud Ouest (sur les 42 existantes à l'époque) pour porter la bonne parole à la veille d'élections professionnelles inédites et capitales pour la CGT dans ce nouveau contexte. Le troisième c'est lorsque nous avons imposé à la direction de Sud Ouest, notre expert-comptable, choisi par nous et payé par elle, conformément à la législation. Le quatrième ce

# Assemblée générale de la section des retraités

12 mars 2019 - Chalet de la CMCAS du stade Brocas

fut l'organisation de l'Arbre de Noël par le Comité d'entreprise sur la place des Quinconces avec la venue d'un cirque. Cela en dehors des convenances habituelles au Grand Théâtre de Bordeaux. Il faut noter qu'à cet occasion, Chaban, maire de Bordeaux, fit le déplacement en personne, fait rarissime. Le cinquième fut la fabrication et l'impression de « la 23e », journal du Comité d'entreprise, plutôt critique de l'action de la direction de «Sud Ouest», dans les locaux de l'entreprise.

## PRESENTATION DES COMPTES \*

### ET RAPPORT DE LA COMMISSION DE CONTROLE FINANCIERE

Philippe Cruchon, trésorier de la section fait une rapide présentation de la situation financière de la section. Il a rappelé que notre section compte 150 adhérents à jour de leurs cotisations. La section a versé en temps et en heure les cotisations dues aux différentes instances statutaires de la CGT. 4 800 euros ont été dépensés dans le cadre de l'activité de la section. L'excédent annuel a été placé sur le compte épargne. A noter que le bureau de la section a décidé de ne pas modifier le montant des cotisations syndicales des retraités pour l'année 2019.

Alain Peyroux, membre de la commission de contrôle financière a lu le rapport de la commission approuvant les comptes 2018 et demandant à l'assemblée générale de donner quitus. Quitus a été donné à l'unanimité par les présents à l'assemblée générale.

### RENOUVELLEMENT DU BUREAU DE LA SECTION ET DE LA COMMISSION DE CONTROLE FINANCIERE

Le nouveau bureau de la section élu à l'unanimité :

Serge AUDONNET, Philippe BARON, Bertrand BERNARD, Joël BOUTOLLEAU, Gabriel BULOT, Philippe CRUCHON, Michel FORTIN, Jean-Louis MENSAN, Christian RENAUD, Michel RIVET, Philippe SAPHORES, Alain THEUX, Jean-Luc VALEGEAS.

La commission de contrôle des comptes élue à l'unanimité :

Sylvie ROSINA, Michel ARQUEY, Janic MARQUES, Alain PEYROU, Yves SAINT-GERARD.

A la fin de cette assemblée, sur proposition de Gabriel Bulot, le bureau a décidé d'honorer Christian François. En effet, ce dernier avait quitté «Sud Ouest» bien avant de partir en retraite et nous n'avions jamais eu l'occasion de fêter son départ alors même qu'il avait joué un rôle décisif dans la mise en place du Comité d'entreprise de la SAPESO.

C'est donc Jean-Luc Valegeas qui a rédigé et lu un hommage à Christian. La section a souhaité marquer cet événement en offrant quelques bonnes bouteilles à notre camarade habitant aujourd'hui Orléans et continuant à militer à la CGT avec ceux du Loir et Cher. Vous trouverez ci-dessous la lettre de remerciement que Christian a fait parvenir à la section quelques jours après cet hommage.



Orléans, le 30 mars 2019.

## A mes camarades de la section des retraités du syndicat du Livre CGT de Bordeaux

Quelle fut douce cette fin d'après-midi du 12 mars 2019. Dans le train me ramenant à Orléans, j'ai me suis délecté du texte qu'en votre nom Jean-Luc Valegeas a rédigé avec toute la sensibilité et le talent qu'on lui connaît.

Cette délicate attention, à laquelle je ne m'attendais pas, m'a ému bien plus que je ne l'ai laissé paraître.

Je ne suis pas homme à nourrir des regrets, mais, s'il en avait été un, cela aurait été bien celui de ne pas avoir connu cet instant troublant où l'on est gratifié par ses compagnons de route et de doute.

Dans cet affectueux hommage figuraient quelques épisodes connus du seul auteur et de l'impétrant que je fus. Mais aussi cette dizaine d'années militantes où je me suis donné totalement aux activités du Comité d'entreprise à tel point que j'avais fini par croire qu'il m'appartenait et que j'étais le seul à avoir de bonnes idées.

Beaucoup ont été surpris par ma démission en 1979. Si j'ai pris cette grave décision c'est parce que j'ai eu le sentiment que mes camarades les plus proches ne me faisaient plus confiance. On aurait certainement dû en parler... S'est ajoutée à cette incompréhension, cette violence psychologique invisible et pourtant réelle d'être dépouillé, au nom de la sacro-sainte modernisation, du magnifique métier de compositeur typographe que j'avais choisi : « C'est le plus intellectuel des métiers manuels », m'avait dit mon dernier instituteur.

Comme j'ai eu l'occasion de le dire, je n'ai jamais autant aimé cette entreprise (et ceux qui y travaillent) que depuis que les ai quittés. C'est ce sentiment qui m'a soutenu dans la réalisation de Rive droite / Rive gauche, l'ouvrage sur l'histoire sociale et syndicale du journal Sud-Ouest. Deux tomes ont été publiés. Le troisième et dernier conclura cette trilogie concernant la période où, de 1944 à 2009, le quadrilatère de Cheverus vivait pratiquement vingt-quatre heures sur vingt-quatre aux rythmes du grand quotidien régional d'information. Il restera à nos cadets de témoigner à leur tour de leurs luttes sur les quais de Brazza et des Queyries. De la rive droite à la rive gauche...

Christian FRANÇOIS.

# Réforme des retraites : les fables de M. Delevoye

Depuis plus d'un an, maintenant, le gouvernement mène, par l'intermédiaire du Haut-commissaire à la réforme des retraites, des discussions sans que le projet de réforme universel par points ne soit révélé. Par ailleurs, malgré l'avis défavorable de la CGT, chaque syndicat est reçu séparément (bilatérales) permettant au représentant du gouvernement de diviser les syndicats et tenter de mettre dans sa poche les plus enclins à accepter les reculs sociaux.

C'est la tactique employée par le gouvernement pour imposer une réforme de retraite destinée à baisser les pensions de toutes et de tous. Le projet de réforme retraite universel par points en cours, non encore révélé, consiste à en finir avec un régime de Sécurité sociale construit sur les cotisations sociales et, notamment, assis sur les questions du travail.

La délégation CGT a dénoncé le fait qu'aucun élément concret ne ressort de cette série d'échanges, alors que tout laisse à penser que le projet est déjà ficelé.

## Un discours en trompe l'oeil

Le haut-commissaire se veut rassurant, il réaffirme que rien n'est bouclé de son côté et qu'il ne fera que des préconisations. Revenant sur les échéances de la réforme, il indique que compte tenu de l'encombrement du calendrier parlementaire (loi fonction publique, réforme constitutionnelle, lois de finances et de financement de la sécurité sociale), le projet ne pourra pas être adopté avant la fin 2019.

Lui-même ne remettant ses conclusions qu'au début de l'été (sans donner de date précise), le projet de loi ne pourra être déposé que cet automne, pour une adoption de la loi entre fin 2019, début 2020.

La CGT reste sceptique quant à cet engagement, au vu des habitudes gouvernementales de passage en vigueur depuis quelques années sur toutes les lois de régression sociale.

## Les contre-exemples suédois et allemands

La CGT a rappelé au Haut-commissaire que sa réforme ne résoudra en rien la question de la confiance dans notre système de retraites. Au contraire, elle va aggraver la situation future des salariés les plus en difficulté sur le marché du travail. Elle a

### Le "rêve" américain de Macron ?

**Aux Etats-Unis, le nombre de travailleurs de plus de 85 ans grimpe en flèche ! Ils seraient désormais 255 000.**

Malgré le fait qu'ils aient dépassé l'âge de départ à la retraite, ils continuent de travailler... Ils sont même de plus en plus nombreux depuis dix ans à avoir soufflé leurs 85 bougies et à occuper un emploi. Exactement, 4,4 % de cette classe d'âge continue à travailler, contre 2,6 % en 2006, précise un article du «Washington Post». Le papier explique que cela concerne 255 000 Américains qui occupent toutes sortes d'emplois comme "brigadiers, fermiers, éleveurs ou encore camionneurs".

Un triste constat qui touche toutes les régions des Etats-Unis et qui a débuté juste après la crise économique de 2008. La plupart des papys et mamies concernés le font, évidemment, par nécessité : "Le coût des soins de santé ayant augmenté très rapidement ces dernières années et les petites retraites n'ayant pas suivi", rappelle RFI. Les travailleurs seniors sont plus nombreux à occuper des postes peu physiques, tels que "la gestion et les ventes", explique le «Washington Post». Une minorité travaille malgré tout dans la fabrication et la construction.



également rappelé que les deux pays régulièrement pris comme modèles sont confrontés à la nécessité de devoir faire une nouvelle réforme de leur système :

- la Suède où il apparaît que le changement de système a en fait dégradé la situation des femmes ;
- l'Allemagne où les retraités sont confrontés de plus en plus à une grande pauvreté.

Forte de ces exemples, la CGT réaffirme que notre système solidaire par annuités et par répartition reste le meilleur pour garantir une retraite pour tous les salariés qui leur permette de vivre dignement. Cela implique une autre orientation politique que celle à l'œuvre dans chacune des précédentes réformes.

**Pour la CGT, il est désormais nécessaire de créer le rapport de force dans le monde du travail pour garantir et pérenniser notre système de protection sociale et obtenir de nouveaux droits plus favorables pour toutes et tous**

Le 10 mai, s'est tenue la dernière réunion bilatérale avec la CGT. Dénonçant à nouveau que rien de concret ne ressort de ces échanges, la CGT demandait la tenue immédiate d'une réunion multilatérale avec l'ensemble des organisations syndicales de salariés et des organisations patronales afin que le gouvernement présente dans les moindres détails son projet de régression sociale en matière de retraites. Il est temps de mettre un point final aux diverses fables de M. Delevoye comme de M<sup>me</sup> Buzyn.

Les salariés actifs et retraités sont en droit de connaître ce que le gouvernement leur a concocté : à savoir un nouveau recul de l'âge de la retraite, une baisse de 20 à 30 % du niveau des pensions, le démantèlement des droits familiaux et conjugaux, parmi lesquels la pension de réversion et la remise en cause des différents régimes de retraite existants, etc.

Au contraire, la CGT affirme qu'il est possible de financer une retraite à 60 ans et un taux de remplacement d'au moins 75% du salaire avec un minimum de 1200 euros net. Elle revendique un départ anticipé pour tous les salariés exposés aux travaux pénibles.



# LE MENSONGE DE LA CONCURRENCE LIBRE ET NON FAUSSÉE

## Hausse de 5,9 % sur les tarifs de l'électricité : être « agile »

M. Carencio, président de la Commission de Régulation de l'Énergie (CRE), n'a cure des difficultés rencontrées par les 11 millions de personnes en situation de précarité énergétique en France et qui vont voir leur facture augmenter de près de 6%.

A la question, très justement posée, de savoir s'il ne fallait pas arrêter la concurrence vu que celle-ci ne fonctionne pas dans l'électricité, la réponse est sans appel : « Tout change... il faut être agile... ».

Les 11 millions de précaires énergétiques apprécieront, ils pourront « changer » en s'éclairant à la bougie ou gagner en « agilité » en faisant des mouvements de sport pour se réchauffer quand les radiateurs seront éteints.

Tout leur est bon pour justifier la hausse de 5,9% des tarifs de l'électricité au 1<sup>er</sup> juin.

Il y a l'argumentation agile du régulateur : la conjoncture internationale (ça fait toujours son effet) ou la rengaine sur « la concurrence libre et non faussée » qui devait faire baisser les prix et qui produit l'effet contraire.

### L'écologiste de Ruy dans l'abject

Si M. Carencio est dans « l'agilité », de Ruy, ministre de Macron prend le chemin boueux de la grossièreté et de l'abject. Il accuse les salariés d'EDF d'être responsables de l'augmentation des tarifs. Ni la direction de l'entreprise, ni les associations de consommateurs, ni même les autres opérateurs du marché de l'électricité ne partagent la pensée de François de Ruy qui tente la méthode misérable employée contre les gilets jaunes : mentez, mentez, il en restera toujours quelque chose....

### Une décision au service des intérêts privés

La hausse des tarifs réglementés « *n'est pas destinée à couvrir l'augmentation des coûts de fourniture d'EDF, mais à aider les opérateurs alternatifs en grande difficultés financières à rester compétitifs* » explique la CLCV.\* « *Près de la moitié des 6 % de hausse servira ainsi à sauvegarder leur viabilité économique et ainsi à faire survivre la concurrence* » assure l'association de consommateurs. On paye donc pour aider la concurrence libre qui était sensée faire baisser les prix ! Comme à la SNCF, à France-Télécom, etc.

Et surtout, en pointant du doigt les salariés De Ruy veut dégager la responsabilité de l'État puisque la totalité des taxes avoisine les 55 % du montant de la facture des ménages !

### La nécessité d'une TVA à taux réduit à 5,5 %

Au vu de l'accroissement des inégalités en France et de la précarité énergétique, la CGT revendique un passage à une TVA de première nécessité à 5,5% réduisant de facto la facture des usagers de 15%.

Il est aussi grand temps que l'Etat décide de la mise en place d'un nouveau service public de l'énergie, de renationaliser les entreprises pour que l'énergie en France soit véritablement au service de la lutte contre le réchauffement climatique et pour la réponse aux besoins de la population.

Richard VAILLANT

avec Indécosa-CGT, CLCV et la Fédération CGT de l'énergie

\* Association nationale de défense des consommateurs et usagers

## QUAND LA PRESSE FAIT LA PROMOTION DE MACRON

C'est sans état d'âme que les titres de la presse régionale (dont «Sud Ouest») ont publié le mardi 21 mai (à cinq jours des Européennes) une interview fleuve de Macron . Seuls «La voix du Nord» et «Le Télégramme» ont refusé cette pratique.

« Ouest-france », « La Provence », « Sud-Ouest », « La Dépêche du Midi », « Le Parisien », « DNA »... De nombreux titres de presse régionale ont fait leur Une et publié, le mardi 21 mai, l'entretien que leur a accordé Emmanuel Macron, à cinq jours des élections européennes. Deux titres ont toutefois boycotté l'entretien : « La Voix du Nord » et « Le Télégramme ».

### L'Élysée exige la «relecture» avant publication

Le titre nordiste conteste ce type d'interview d'une heure trente, encadrée de façon inédite car les journalistes participants ont dû s'engager à coécrire sur place une version unique des réponses présidentielles, puis à la soumettre à la relecture de l'Élysée avant toute publication du texte validé. La rédaction du journal revendique ainsi davantage d'« indépendance » vis-à-vis d'un « personnel politique qui veut tout maîtriser ». Selon le rédacteur en chef : « Si certains des interviewés jouent le jeu en corri-

geant à la marge des aspects techniques, la relecture est devenue un exercice de réécriture pour la plupart ».

### L'équilibre du débat démocratique en question

Par ailleurs « La Voix du Nord » a également justifié son choix de ne pas interviewer Emmanuel Macron par « une autre préoccupation » liée au calendrier. Dans la dernière ligne droite du scrutin, le quotidien a estimé que publier cet entretien aurait favorisé la liste de La République En Marche, pour laquelle le président de la République s'est très fortement impliqué et aurait constitué un avantage par rapport aux autres listes, rompant ainsi un équilibre essentiel au débat démocratique.

Pour sa part « Le Télégramme » a refusé l'entretien considérant que l'interview collective représente « une négation de l'identité des titres de la presse régionale et des territoires qu'ils représentent ».

Aucune autre rédaction ne semble avoir été choquée par cette pratique qui est généralement assimilée à du publi-reportage (publicité) clairement identifiable pour ne pas être assimilée à de l'information « libre et non faussée »...